



Département de l'Ardèche

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMERATION

Séance du 5 avril 2023

Nombre de membres	
Afférent au CC	En exercice
70	70
Présent	Votant
51	58

Date de convocation

30 mars 2023

Finances – Affectation des résultats du budget annexe Assainissement

**N° de la délibération
2023-208**

Secrétaire de séance :
Laëtitia BOURJAT

Le 5 avril 2023 à dix-huit heures trente,

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo s'est réuni à la salle Georges Brassens à Tournon-sur-Rhône sous la présidence du 1^{er} Vice-président Monsieur Xavier ANGELI.

Présents : MM. Xavier ANGELI, Pascal BALAY, Paul BARBARY, Laurent BARRUYER, Pascal BIGI, Jean-Louis BONNET, Mme Laëtitia BOURJAT, MM. Sylvain BOSC, Pascal CLAUDEL, Mme Delphine COMTE, MM. Thierry DARD, Serge DEBRIE, Mme Amandine DEYGAS, M. Yann EYSSAUTIER, Mme Myriam FARGE, M. Bruno FAURE, Mmes Muriel FAURE, Valina FAURE, Christiane FERLAY, M. Gilles FLORENT, Mme Béatrice FOUR, M. Claude FOUREL, Mmes Annie FOURNIER, Isabelle FREICHE, MM. Michel GAY, Michel GOUNON, Mme Annie GUIBERT, MM. Pierre GUICHARD, Emmanuel GUIRON, Mmes Elisabeth JUNIQUE, Marie-Claude LAMBERT, M. Gilbert LA RUSSA, Mme Danielle LECOMTE, MM. Fabrice LORIOT, Pierre MAISONNAT, Jean-Michel MONTAGNE, Jean-Louis MORIN, Mme Stéphanie NOUGUIER, M. Jacques POCHON, Mmes Isabelle POUILLY, Ingrid RICHIOUD, MM. Charles-Henri RIMBERT, Gérard ROBERTON, Mme Anne SCHMITT, MM. Pascal SEIGNOVERT, Bruno SENECLAUZE, Jean-Paul VALLES, Mmes Michèle VICTORY, MM. Roger VOSSIER, Jean-Christophe WEIBEL, Jean-Louis WIART.

Excusés : Mme Véronique BLAISE (pouvoir à Mme Marie-Claude LAMBERT), M. Patrick CETTIER (pouvoir à M. Pascal SEIGNOVERT), M. Guy CHOMEL (pouvoir à Mme Danielle LECOMTE), Mme Christèle DEFRANCE (pouvoir à M. Pascal CLAUDEL), M. Patrick FOURCHEGU (pouvoir à M. Claude FOUREL), Mme Agnès OREVE (représentée par son suppléant M. Sylvain BOSC), Mme Nathalie RAZE (pouvoir à Mme Annie FOURNIER), M. Régis REYNAUD (représenté par son suppléant M. Gilbert LA RUSSA), M. Alain SANDON (pouvoir à M. Bruno SENECLAUZE), M. Xavier AUBERT, M. David BONNET, M. Denis DEROUX, Mme Mélanie DONGEY, Mme Laurence HEYDEL-GRILLERE, M. Laurent MAILLARD, Mme Marie-Pierre MANLHIOT, Mme Christelle MARION, Mme Sandrine PEREIRA, M. Vincent ROBIN, M. Michel BRUNET

Vu l'arrêté inter préfectoral n°07-2021-10-28-00006 en date du 28 octobre 2021 entérinant les statuts de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo,

Vu l'article L2311-5 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant la délibération n°2022-707 du 16 novembre 2022 autorisant la fusion du budget Régie Assainissement n°40203 avec le budget Autorité de gestion Assainissement n°40205,

Considérant la présentation effectuée des comptes administratifs des Budgets Régie de l'assainissement et Autorité de gestion Assainissement 2022 de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo lesquels peuvent se résumer ainsi :

Budget annexe Assainissement

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés		748 703,87 €		160 668,79 €		909 372,66 €
Opérations de l'exercice	3 441 426,95 €	3 132 603,27 €	2 130 338,17 €	1 874 662,43 €	5 571 765,12 €	5 007 265,70 €
Totaux	3 441 426,95 €	3 881 307,14 €	2 130 338,17 €	2 035 331,22 €	5 571 765,12 €	5 916 638,36 €
Résultat de clôture BA Régie Assainissement	0,00 €	439 880,19 €	95 006,95 €	0,00 €	0,00 €	344 873,24 €
Résultats clôture du BA ADG Assainissement	0,00 €	795 196,14 €		539 743,24 €		1 334 939,38 €
Résultats cumulés	0,00 €	1 235 076,33 €	95 006,95 €	539 743,24 €		1 679 812,62 €
Résultat de clôture cumulé	0,00 €	1 235 076,33 €	0,00 €	444 736,29 €		1 679 812,62 €
Besoin de financement			0,00 €			
Excédent de financement			444 736,29 €			
Restes à réaliser			879 795,78 €	606 932,70 €		
Besoin de financement des restes à réaliser			272 863,08 €			
Excédent de financement des restes à réaliser			0,00 €			
Besoin total de financement			0,00 €			
Excédent Total de financement			171 873,21 €			
Excédent de Fonctionnement capitalisé			0,00 €			
Excédent de Fonctionnement reporté			1 235 076,33 €			

Considérant l'approbation des comptes administratifs 2022 des Budgets Régie de l'assainissement et Autorité de gestion Assainissement ;

Le Président ne prend pas part au vote, il quitte la salle.

Après en avoir délibéré à :

- 58 Voix pour
- 0 Voix contre
- 0 Abstention

Le Conseil d'Agglomération :

- APPROUVE les affectations telles que présentées ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Tous les membres présents ont signé au registre.

Pour extrait certifié conforme,

Mercuriol-Veunes, le 5 avril 2023.